

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice :	14	Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la commune d'Ordizan dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Nathalie DETHOU-BARBOSA, Maire en exercice.
Nombre de conseillers présents :	13	
Qui ont pris part à la délibération :	13	
Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0		
Date de la convocation :	23/01/2026	
Date d'affichage :	23/01/2026	

**Présents :** Mathilde DAUBE, Davide DE SOUSA MONTEIRO, Thierry DESTARAC, Roland DETHOU, Nathalie DETHOU-BARBOSA, Marie-Pierre DUBARRY, Florent DUTREY, Gilles GAUBERT, Didier RAFFENAUD, Gérald RAGELLE, Sophie RODRIGUES, Myriam TARISSAN, Eric TILHAC

**Absents, excusés et représentés :** Anne-Laure GAROSTE,

**Secrétaire de séance :** Roland DETHOU

<b>N° de la délibération</b> DE_2026_01	<b>Objet de la délibération</b> CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION
--	--

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents du Conseil Municipal le projet de création d'un terrain multisports sur le territoire communal.

Suite au dépôt d'une demande de subvention auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport), nous avons reçu l'accord de financement de leur part d'un montant de 13 775€ sur un montant total de travaux estimé à 29 917,15€ HT. Nous avons rajouté des travaux pour l'aménagement d'un montant de 30 840,60€ HT soit un total de travaux de 60 757,75€ HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention pour le FAR 2026 et une subvention auprès de la Région Occitanie au taux maximum.

**DELIBERATION** - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire à demander les subventions afférentes à ce terrain multisports,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Copie certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
Roland DETHOU

